

Date convocation :
20 mars 2024

**Nombre de
membres en
exercice:** 11

Présents : 9

Votants: 9

Séance du 03 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de, Maire d'Ouzous.

Ordre du jour :

- Validations des offres des entreprises ayant répondu au Marché Public "Création d'un logement T3 et aménagement des locaux de la mairie"
- Information intercommunale

Sont présents: Dominique GOSSET, Louis ARMARY, Denis DAUMAS, Annick GRECHEZ, Gilles RIMAUD, Patricia FINALDI, Maryline LURO, Claude BORDES, Jean-Pierre GELE

Représentés:

Excuses: Sandrine BORDES-GAY, Francis VIGNES

Absents:

Secrétaire de séance: Denis DAUMAS

Ordre du jour:

- Validations des offres des entreprises ayant répondu au Marché Public "Création d'un logement T3 et aménagement des locaux de la mairie"
- Information intercommunale
- Possibilité de révision du taux de THRS

Tous les conseillers n'ayant pas eu le temps de prendre connaissance du PV du dernier conseil, son approbation est reportée au conseil suivant.

Objet: Taux des taxes locales 2024 - DE 2024 010

Monsieur le Maire expose :

Le représentant local du Trésor Public nous a communiqué par mail le 21 mars la possibilité d'augmenter la THRS de + 0.81 %. Le produit de cette taxe augmenterait ainsi de 466 €.

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal de voter à nouveau le taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 afin d'intégrer cette hausse.

Les taux des taxes locales de 2023, reconduits par la délibération DE_2024_003 étaient les suivants:

- Taxe d'habitation : 8.91 %
- Foncier bâti : 33.68 %
- Foncier non bâti : 75.89 %

Le Conseil Municipal, après exposition de ces nouveaux éléments, délibère et vote pour 2024 les taux suivants:

- Taxe d'habitation : 9.72 %
- Foncier bâti : 33.68 %
- Foncier non bâti : 75.89 %

Cette délibération rend la délibération DE_2024_003 obsolète. Elle sera donc annulée.

Objet: Choix des entreprises Marché Public Travaux Mairie - DE 2024 011

Monsieur le Maire présente le tableau d'analyse des offres réalisé par le maître d'œuvre pour les travaux de la mairie.

Voici le tableau des entreprises proposées et retenues par le maître d'œuvre, Peretto&Peretto, dans le cadre du projet « création d'un logement T3 et aménagement des locaux de la mairie »,

LOTS		Entreprises	Offre de base HT
1	Gros œuvre-démolition	VIGNES & FILS	21 000.00 €
2	Menuiseries extérieures aluminium	ENERGY MENUISERIES	12 465.00 €
3	Plâtrerie isolation – faux plafonds – revêtements céramiques	FINIBAT	30 849.58 €
4	Menuiseries intérieures – revêtement stratifié - cuisine	LERDA	26 886.44 €
5	Plomberie – sanitaire - ventilation	BEGARIES	12 810.00 €
6	Electricité – courants forts et faibles - chauffage	BEGARIES	9 470.00 €
7	Peinture	BOYRIE	13 001.00 €
		TOTAL	126 482.02 €

Après avoir pris connaissance de la proposition de Peretto&Peretto et en avoir délibéré, les conseillers municipaux présents décident à l'unanimité de valider les choix opérés par le maître d'œuvre.

Les entreprises retenues pour le marché seront donc celles du tableau ci-dessus avec les offres de base indiquées.

Le document d'analyse complet des offres est mis en annexe.

L'ordre du jour étant épuisé oui les sujets ayant été reportés, la séance est levée.

Délibérations prises :

	NUMERO	OBJET	PAGE
	DE_2024_010	Taux des taxes locales 2024	1
	DE_2024_011	Choix des entreprises Marché Public Travaux Mairie	2

Le secrétaire de séance,
Denis DAUMAS

Le président de séance,
Dominique GOSSET, le maire